

Assemblée Générale Ordinaire

Centre Paulette ADOIS LACPATIA (ex Cœur-Saignant)

Mardi 06 février 2024 à 8h30



DOCUMENTS STATUTAIRES

P.2 Compte-rendu de l'assemblée générale 2023 - P.5 Bilan et Compte de résultat du siège départemental - P.7 Annexes du siège départemental - P.13 Bilan et Compte de résultat des comptes consolidés - P.15 Annexes des comptes consolidés - P.17 Compte-rendu d'activités du siège - P.22 Budget prévisionnel du siège 2024/2025 - P.23 Conseil d'administration de l'OCCE de la Réunion -

Office Central de la Coopération à l'École de la Réunion

www.ad974.occe.coop

Une belle AG comme on les aime notamment grâce à la participation des CM1/CM2 de M. Frédéric RICHARD de l'école José Léger de Saint André ! Les élèves, ont proposé à l'assemblée un jeu prônant les valeurs de l'EEDD « sur le chemin de l'école ». Le but était de retrouver le nom des arbres situés aux alentours de leur école à partir de leurs feuilles exposées sur des panneaux. La correction a permis de désigner une gagnante qui s'est vue offrir une plante bouturée par les élèves eux-mêmes !

Ils ont su également présenter avec humour leur commune, leur école et leurs projets financés grâce aux actions de leur coopérative scolaire. Félicitations à ces petits coopérateurs qui ont su transformer ce temps statutaire en un moment de convivialité et de partage !

L'assemblée générale ordinaire 2023 de notre association départementale qui compte au jour de l'AG **105 077** coopérateurs a été ouverte par les élèves de l'école José Léger. Au décompte final, **43 164** mandats sont présents ou représentés.

I : Ordre du jour

- Présentation des membres du CA et des candidats au renouvellement du 1/3 sortant
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 février 2022
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Rapport de la commission de vérification des comptes
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31.08.22
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021/2022
- Affectation du résultat
- Projet d'activités 2023/2024
- Budget prévisionnel 2023/2024
- Désignation des membres de la commission de contrôle des comptes et du bon fonctionnement de l'association départementale
- Rapport spécial du commissaire aux comptes
- Représentants à l'assemblée générale fédérale
- Renouvellement du conseil d'administration
- Traitement des questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'**unanimité des présents et représentés**.

II : Présentation des invités

Tatiana GIGANT, présidente de l'OCCE 974, remercie les élèves pour leur belle prestation puis salue la présence des invités. Elle donne la parole à ceux qui souhaitent s'exprimer :

- Laurent PAPAYA, représentant du maire de Saint-André ; délégué aux affaires scolaires
- Claudine DONZ, déléguée MAIF
- Marie-Pierre HOAREAU, déléguée CASDEN
- Dominique TECHER, représentant de l'ASL

III : Désignation du président et des secrétaires de séance

Tatiana GIGANT propose comme

- Présidence de séance : Josie YUS, vice-présidente
- Secrétariat de séance : Caroline GUICHARD, trésorière adjointe et Nelcy CICCOLI, administratrice

IV : Désignation des scrutateurs

Les scrutateurs volontaires, parmi les membres de l'assemblée générale, sont patrice HOARAU (Coopérative Maximilien Lorion), Séverine PLANTE (Coopérative Sarda Garriga – Sainte Suzanne) et Aurélie FRANCOISE (Coopérative Sarda Garriga – Saint Paul). La présidente du bureau de vote, désigné par le conseil d'administration, est Fabienne BARBIN, administratrice.

V : Inscription des questions diverses et des propositions d'activités

La présidente de séance précise que les questions diverses sont à inscrire sur la feuille se trouvant dans l'enveloppe distribuée à l'accueil et à glisser dans la boîte prévue à cet effet. De même pour les propositions d'activités.

VI : Présentation des candidats au renouvellement du tiers sortant

12 postes sont à pourvoir : 8 pour 3 ans, 2 pour 2 ans, 2 pour 1 an. 6 candidatures sont parvenues dans les délais. Josie YUS, de la commission des candidatures, nomme les candidats au renouvellement : Patrick ARNOULD, Nelcy CICCOLI, Tatiana GIGANT, ROULLIN Gérard, SAINTE ROSE BEGUE puis la nouvelle candidate : Patricia MURAT.

Josie YUS présente les autres membres du conseil d'administration : Thierry ALPOU, Fabienne BARBIN, Isabelle BOISSIERE, Delphine GIANORA, Caroline GUICHARD, Agnès NAVARRO, Frédérique PANIANDY, ROULLIN Gérard, Clémencia ALAMELOU, Valérie BOURGOIN, Magalie DAMBREVILLE, Fabienne COUCHAT, Coralie LATCHOUMANE et Josie YUS.

Sans oublier Éric CHANE TO HING, notre permanent, Sara LATCHOUMANINCHETTY et Marie-Josée HOAREAU ainsi que les « membres d'honneur » Hélène BAUM, Jean CERVONI, Max RICQUEBOURG et Marie-Claude SOUBOU.

Proclamation des résultats des votes sur 105 077 membres adhérents :

Candidat	Votants	Blancs ou nuls	Exprimés	Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
Patrick ARNOULD	43 164	3 109	40 055	39 618	437	0	0
Nelcy CICCOLI	43 164	3 109	40 055	39 632	423	0	0
Tatiana GIGANT	43 164	3 109	40 055	39 635	420	0	0
Patricia MURAT	43 164	3 109	40 055	39 618	437	0	0
Gérard ROULLIN	43 164	3 109	40 055	39 518	537	0	0
Valérie SAINTE ROSE BEGUE	43 164	3 109	40 055	39 640	415	0	0

Toutes les candidatures ont été retenues.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation des membres du conseil d'administration, approuve le renouvellement des membres du conseil d'administration sortants et la nomination des nouveaux candidats à **l'unanimité des présents et représentés.**

VII : Approbation du PV de l'assemblée générale du 22 février 2022

DEUXIEME RESOLUTION :

Le PV de l'assemblée générale du 22 février 2022 est approuvé à **l'unanimité des présents et représentés.**

VIII : Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Tatiana GIGANT, présidente de l'association départementale.

IX : Rapport d'activités

Le rapport d'activités est présenté par Patrick ARNOULD, secrétaire général de l'association départementale.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir lu le rapport d'activités de l'exercice 2021/2022 du conseil d'administration, approuve les termes de ce rapport à **l'unanimité des présents et représentés.**

X : Rapport financier

Le rapport financier est présenté par Thierry ALPOU, trésorier de l'association départementale.

XI : Rapport de la commission de vérification des comptes et du bon fonctionnement de l'association départementale

Le rapport de la commission est lu par Jean-François HOARAU, mandataire de la coopérative maternelle Debussy. Comme le prévoit la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, des contrôles de coopératives scolaires auront lieu durant l'année scolaire. Pour cela, 20 coopératives ont été tirées au sort. Les coopératives dont les numéros suivent feront

l'objet d'un contrôle de leur comptabilité : 165. 229. 252. 023. 283. 247. 297. 086. 055. 328. 052. 118. 289. 485. 097. 273. 037. 038. 358. 261.

XII : Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Le rapport est présenté par Corinne DUSSAUX, commissaire aux comptes de notre association.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier du conseil d'administration, du rapport de la commission de vérification et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021/2022, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022 à **l'unanimité des présents et représentés**, tels qu'ils lui ont été présentés et faisant ressortir **un excédent de 13 888.83 €** pour le siège départemental, et **un déficit de 44 880.94 €** pour la consolidation des comptes du siège départemental **avec 475 CRF consolidés**.

XIII : Affectation du résultat

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter à **l'unanimité des présents et représentés** le résultat de l'exercice clos le 31 août 2022 comme suit :

- Affectation du résultat du siège départemental, soit un excédent de 13 888.83 € pour l'exercice clos le 31 août 2022, au fond associatif (compte 102) dans son intégralité.
- Le solde d'ouverture des comptes des coopératives et foyers coopératifs consolidés au 31 août 2022, sera constitué par le résultat de chaque coopérative et foyer coopératif consolidé affecté dans le compte report à nouveau (compte 110) de chaque coopérative ou foyer coopératif.

XIV : Projet d'activités pour la période 2023/2024

Le projet d'activités de l'association est présenté par Patrick ARNOULD, secrétaire général.

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir lu le projet d'activités 2023/2024 du conseil d'administration et les propositions de l'assemblée, approuve les termes de ce rapport à **l'unanimité des présents et représentés**.

XV : Budget Prévisionnel 2023/2024

Le budget prévisionnel est présenté par Thierry ALPOU, trésorier de l'association.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de budget pour l'exercice 2023/2024, approuve ce budget à **l'unanimité des présents et représentés**.

XVI : Désignation de la commission de vérificateurs aux comptes pour l'année 2023/2024

Les volontaires sont Lilian MAILLOT de la coopérative élémentaire Raphaël Vidot, Céline HIOL de la coopérative maternelle Emile Thomas, Elvina HOAREAU de la coopérative maternelle Michel Debré et Sylvie LATCHOUMANE de la coopérative élémentaire Ruisseau Blanc.

HUITIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale valide les candidatures des vérificateurs aux comptes pour l'année 2023/2024 à **l'unanimité des présents et représentés**.

XVII : Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Le rapport spécial est lu par Corinne DUSSAUX, commissaire aux comptes de notre association.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir lu le rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve ce rapport à **l'unanimité des présents et représentés**.

XVIII : Représentant à l'assemblée générale fédérale

DIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale donne mandat à l'**unanimité des présents et représentés** aux représentants désignés par le CA pour prendre toutes décisions nécessaires à l'assemblée générale fédérale de Paris du 26 et 27 mai 2023.

XXI : Traitement des questions diverses

→ **Combien de temps doit-on garder les archives de la coopérative ? Comment faire lorsque les factures sur papier carbone s'effacent ?**

Corinne DUSSAUX (commissaire aux comptes) : Effectivement il est écrit sur les documents que les archives doivent être conservées pendant 10 ans. Cependant en cas de contrôle, l'administration ne remontera que sur les 3 années précédentes. On peut donc garder les documents de l'année en cours + ceux de N-3.

Tatiana GIGANT (présidente) : Pour les tickets qui s'effacent, il faut prendre l'habitude de les photocopier ou les scanner. Retkoop permet de mettre en ligne les justificatifs de chacune des écritures saisies.

→ **Quels types de dépenses sont autorisées avec la coopérative de l'école ?**

Eric CHANE (animateur) : Toutes les réponses sont sur notre site internet. Pour résumer, la coopérative scolaire peut engager toutes dépenses liées à un projet pédagogique en faveur des élèves. Ces décisions sont validées en conseil de coopérative.

Attention de ne pas se substituer aux obligations de la mairie, qui doit assurer le financement du fonctionnement des écoles.

Ces dépenses, qui incluent les dépenses pédagogiques, présentent le caractère de dépenses obligatoires pour les communes, conformément aux dispositions des articles L. 212-4 et L. 212-5 du code de l'éducation

→ **Est-il possible d'anticiper l'achat des fournitures scolaires de l'année scolaire suivante, notamment en maternelle ?**

Corinne DUSSAUX (commissaire aux comptes) : Il est déconseillé de le faire. Les dépenses doivent être associées à l'exercice comptable adéquat.

→ **Les élèves coopérateurs peuvent-ils participer au débat visant à fixer le prix de revente des photos de classe ?**

La participation active des élèves dans les projets est prônée par l'OCCE. Les faire participer à un tel débat est à encourager.

La recherche de financement, avec les élèves, a une haute valeur éducative.

La mission de l'École n'est pas de former des élèves « consommateurs » passifs et assistés de projets. La mendicité auprès des familles n'est pas l'acte éducatif le plus intéressant. L'importance du projet n'est pas tant dans son objet (sortie, voyage...) que dans la participation active et réelle des élèves à sa réalisation. Faire comprendre aux élèves que la réalisation d'un projet collectif implique échange et participation active de chacun (même dans la recherche des moyens pour le financer) est l'objectif essentiel des projets mis en œuvre par la coopérative.

→ **Une classe à projet sur plusieurs années est-elle obligée de répartir (sur l'année N+1) les gains récoltés lors des actions menées sur l'année N ?**

Les recettes d'une année N doit être saisie dans la comptabilité en cours même si elles seront dépensées ultérieurement en cas de projet sur plusieurs années.

XXII : Clôture de l'assemblée générale ordinaire

ACTIF	31.08.2023		31.08.2022		PASSIF	31.08.2023	31.08.2022
	Brut	Amorti/Prov	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques			-	-	Fonds associatif	263 958,07	250 069,24
Terrains			-	-	Résultat de l'exercice (siège de l'AD)	15 158,25	13 888,83
Constructions			-	-	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités			-	-	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	11 423,88	10 243,53	1 180,35	1 901,27	TOTAL FONDS PROPRES	279 116,32	263 958,07
Immobilisations en cours					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Prêts OCCE			-	-	Provisions pour risques		
Titres immobilisés	25,50		25,50	25,50	Provisions pour charges et fonds dédiés	341 052,19	168 135,20
Autres prêts	202 988,08		202 988,08	47 316,40	TOTAL PROVISIONS	341 052,19	168 135,20
Dépôts et cautionnements			-	-	DETTES		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	214 437,46	10 243,53	204 193,93	49 243,17	Emprunts OCCE		
ACTIF CIRCULANT					Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
Stocks de fournitures administratives			-	-	Emprunts & dettes financières divers	-	1 237,75
Stocks de fournitures à céder	5 943,50		5 943,50	3 543,50	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Avances et acomptes versés sur commande			-	2 987,36	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 507,73	13 214,25
Coopératives et usagers divers	1 078,57		1 078,57	3 407,19	Dettes fiscales et sociales	38 978,54	36 430,96
Comptes courants OCCE			-	-	Comptes courants OCCE	-	-
Autres créances	115 466,59		115 466,59	103 334,28	Autres dettes	16 213,58	35 605,30
Valeurs mobilières de placement	356 861,43		356 861,43	355 771,80	Produits constatés d'avance		
Disponibilités	324,34		324,34	294,23	TOTAL DETTES	63 699,85	86 488,26
Charges constatées d'avance			-	-	TOTAL GENERAL	683 868,36	518 581,53
TOTAL ACTIF CIRCULANT	479 674,43	-	479 674,43	469 338,36			
TOTAL GENERAL	694 111,89	10 243,53	683 868,36	518 581,53			

Compte de résultat du siège départemental

de l'OCCE de la Réunion

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations perçues	210 901,47	206 303,86	4 597,61
Ventes de produits pour cessions	23 097,45	21 633,57	1 463,88
Prestations de service et animations	27 212,77	27 062,31	150,46
Subventions d'exploitation	311 090,57	119 526,22	191 564,35
Produits divers de gestion courante	1 832,57	165,49	1 667,08
Utilisation des fonds dédiés	41 016,00	229 888,00	- 188 872,00
Reprises sur amortissements/provisions	-	-	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	615 150,83	604 579,45	10 571,38
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de fournitures à céder	1 633,60	3 014,15	- 1 380,55
Variation des stocks de fournitures à céder	- 2 400,00	- 889,00	- 1 511,00
Achats de fournitures administratives			-
Variation des stocks de fournitures administratives			-
Autres achats et charges externes*	191 942,39	190 176,59	1 765,80
Impôts et taxes	283,14	534,05	- 250,91
Salaires bruts	51 484,63	48 996,94	2 487,69
Charges sociales	10 964,57	10 458,13	506,44
Autres charges de gestion courante**	105 991,20	272 763,65	- 166 772,45
Dotations aux amortissements et dépréciations	720,92	1 796,00	- 1 075,08
Dotations aux provisions pour risques et charges engagement à réaliser	240 548,99	64 906,20	175 642,79
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	601 169,44	591 756,71	9 412,73
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	13 981,39	12 822,74	1 158,65
PRODUITS FINANCIERS			
Produits autres valeurs mobilières, créance actif immobilisé	1 901,43	1 063,79	837,64
Reprises sur provisions			-
Différences positives de change			-
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 901,43	1 063,79	837,64
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			-
Intérêts et charges assimilées			-
Différences négatives de change			-
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			-
TOTAL CHARGES FINANCIERES	-	-	-
RESULTAT FINANCIER (II)	1 901,43	1 063,79	837,64
RESULTAT COURANT (I + II)	15 882,82	13 886,53	1 996,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion (y compris fonds dédiés)	50,85	46,30	4,55
Sur opérations en capital			-
Reprises sur amortissements et/ou sur provisions			-
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	50,85	46,30	4,55
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	775,42	44,00	731,42
Sur opération en capital			-
Dotations exceptionnelles aux provisions			-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	775,42	44,00	731,42
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	- 724,57	2,30	- 726,87
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	15 158,25	13 888,83	1 269,42
TOTAL DES PRODUITS	617 103,11	605 689,54	11 413,57
TOTAL DES CHARGES	601 944,86	591 800,71	10 144,15
Résultat = produits - charges	15 158,25	13 888,83	1 269,42

*dont cotisations reversées à la Fédération pour 123 048,16 €

** dont subventions reversées aux coopératives pour 103 029, 38 €

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2023 dont le total bilan est de **683 868.36 €** et du compte de résultat de l'exercice qui dégage un bénéfice de **15 158.25 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois. La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat du siège départemental sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France, notamment celles du nouveau plan comptable associatif, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Pour les subventions finançant des projets sur plusieurs exercices consécutifs : à la date de clôture, si la subvention est supérieure aux charges engagées au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi est constaté en comptabilité dans la rubrique « *fonds dédiés* » au passif du bilan.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les éléments d'actifs dont la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable font l'objet d'une dépréciation égale à la différence entre ces deux valeurs.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1.1 Tableau des variations des immobilisations brutes

VALEURS BRUTES	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions				
Matériel d'activités				
Autres immobilisations corporelles	11 423,88 €	0,00 €	0,00 €	11 423,88 €
Immobilisations en cours				
<i>TOTAL</i>	11 423,88 €	0,00 €	0,00 €	11 423,08 €

2.1.2 Acquisitions de l'exercice: Néant

L'association n'a pas réalisé d'investissement sur l'exercice.

2.1.3 Mises au rebut de l'exercice: Néant

L'association conserve le matériel déjà acquis sans changement sur 2022/2023

2.1.4 Tableau des variations des amortissements

AMORTISSEMENTS	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions				
Matériel d'activités				
Autres immobilisations corporelles	9 522,61 €	720,92 €	0,00 €	10 243,53 €
<i>TOTAL</i>	9 522,61 €	720,92 €	0,00 €	10 243,53 €

2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières à la date de clôture sont les suivantes :

COOP	DEBUT	NOUVEAU	REMBOURSEMENT	FIN
Titres CASDEN	25,50 €			25,50 €
Avance de fonds aux coopératives	47 316,40 €	159 529,68 €	168 009,80 €	202 988,08 €*
<i>TOTAL</i>	44 893,10 €	159 529,68 €	3 858,00 €	203 013,58 €

*Programme ERASMUS+

2.3 Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures à céder aux coopératives et foyers coopératifs adhérents du département. Ils sont évalués selon la méthode "*premier entré, premier sorti*" et sont composés essentiellement de :

RÉF	VALEUR
CAHIERS COMPTA CLASSE	0,00 €
CAHIERS COMPTA ECOLE	0,00 €
Qu'est-ce que l'OCCE ?	20,00 €
Agendas	3 083,50 €
Calendrier	2 250,00 €
Guide Maître	590,00 €
TOTAL	5 943,50€

2.4 Avances et acomptes versés :

L'association n'a pas réalisé d'avances ou autres acomptes fournisseurs durant l'exercice.

2.5 Coopératives et usagers divers :

Les coopératives : soldes restants à percevoir au 31/08/2023.

Intitulé	Solde
ELEM.ANDRE BEGUE	141,57 €
ELEM. ERMITAGE LES HAUTS	344,80 €
ELEM.ETANG SAINT LEU	309,50 €
ELEM. MATHILDE FRAPPIER	282,70 €
TOTAL	1 078,57 €

2.6 Comptes courants OCCE (débiteurs) : NEANT

2.7 Autres créances : 115 466,59 €

a) TCO (solde 2016/2017) =	32,83 €
b) TCO (solde 2014/2015) =	31,11 €
c) TCO (solde 2021/2022) =	4 684,73 €
d) REGION EUGENE DAYOT =	1 500,00 €
e) ERASMUS +	80 581,95 €
f) MAIRIE SAINT-PIERRE	10 500,00 €
g) MAIRIE PROJET IRIS HOARAU	2 040,00 €
h) PARC NATIONAL	60,00 €
i) ANCV	5 889,00 €
j) LIRE C'EST PARTIR	10 147,00 €

2.8 Valeurs Mobilières de Placement : Néant

2.9 Disponibilités

LIBELLES	MONTANT
Bred	13 463,59 €
La Banque Postale	0,00 €
Epargne	90 136,01 €
Comptes à termes	250 000,00 €
Compte CASDEN	1 324,33 €
Caisse	4,73 €
Intérêts courus à recevoir	1 932,77 €
Total	356 861,43 €

2.10 Charges constatées d'avance

LIBELLES	MONTANT
ZOOM ABONNEMENT VISIO	56,11 €
COTISATION ORESSE	83,10 €
INTERMETRA	103,10 €
COTISATION HEXOPEE	54,80 €
GENIALLY	27,23 €
Total	324,34 €

3. NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

3.1 Fonds propres

Ils sont composés du fonds associatif qui est le cumul des résultats depuis la création de l'association, et du résultat de l'exercice. Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 7 février 2023, le résultat du siège départemental au titre de l'exercice précédent a été affecté au fonds associatif dans son intégralité.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	250 069,24 €	13 888,83 €			263 958,77 €
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	13 888,83 €		15 158,25 €	13 888,83 €	15 158,25 €
Situation nette	263 958,07 €	13 888,83 €	15 158,25 €	13 888,83 €	279 116,32 €
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	263 958,07 €	13 888,83 €	15 158,25 €	13 888,83 €	279 116,32 €

3.2 Subventions d'investissement : Néant

3.3 Provisions pour risques et charges et fonds dédiés :

Certaines subventions accordées à des coopératives ont été prolongées sur l'exercice suivant 2023/2024. Les sommes non encore utilisées par les coopératives au 31/08/23 ont été inscrites au passif en fonds dédiés.

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Erasmus+ Ecole Elem Saint Joseph	25 389,00 €	25 389,00 €				25 389,00 €	
Erasmus+ Ecole Elem Bouvet	33 270,00 €	33 270,00 €	26 616,00 €			6 654,00 €	
Erasmus+ Ecole Ravine Blanche	43 070,00 €	43 070,00 €				43 070,00 €	

C. Région Ecole Eugene Dayot	1 500,00 €	1 500,00 €			1 500,00 €
Mairie St-Pierre	13 200,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €		0,00 €
Conseil Général Parc National	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €		0,00 €
Erasmus+ OCCE Guadeloupe	50 506,20 €	50 506,20 €			50 506,20 €
Mairie Saint-Pierre		17 000,00 €			17 000,00 €
C. Région CRR Elem Lenepveu		346,99 €			346,99 €
Erasmus+ Ecole Souris Blanche		16 586,00 €			16 586,00 €
Erasmus+ Ecole Souris Blanche		60 000,00 €			60 000,00 €
Erasmus+ Ecole Ravine Blanche		120 000,00 €			120 000,00 €
Contributions financières d'autres organismes					
Ressources liées à la générosité du public					
TOTAL	168 135,20 €	382 068,19 €	41 016,00 €		341 052,19 €

3.4 **Emprunts et dettes assimilées** : Néant

3.5 **Avances et acomptes reçus** : Néant

3.6 **Fournisseurs et comptes rattachés**

a) **Fournisseurs non soldés au 31/08/2023** : NEANT

b) **Factures non parvenues**

Commissaire aux comptes	6 510,00 €
La Poste	74,53 €
FNP LCP 2022/2023	1 923,20 €
TOTAL	8 507,73 €

3.7 **Dettes fiscales et sociales**

Urssaf	2 601,32 €
CRR	419,67 €
Prévoyance	107,96 €
F. Continue	773,82 €
Prélèvement à la Source	335,68 €
Sub Mairie De Saint Denis	500,00 €
Sub Asce 2015/2016	648,00 €
Sub Mairie De Saint Denis 2016-2017	1 818,46 €
Sub Mairie De Saint Denis 2017-2018	7 642,03 €
Sub Mairie De Saint Denis 2018-2019	949,00 €
Sub CGET 2018/2019	750,00 €
Sub CGET 2017/2018	1 791,43 €
Sub SIDR 2018/2019	25,17 €
Erasmus+ Elem Bouvet	20 616,00 €
TOTAL	38 978,54 €

3.8 **Autres dettes**

a) **Subvention à Identifier** : 6 000,00 €

L'OCCE avait reçu un virement de la Mairie sans aucun justificatif au 31/08/2020, qui n'a fait l'objet d'aucune demande sur 2021/2022.

Sur cet exercice, l'OCCE a reçu deux virements non affectés (aucune demande reçue des écoles, et/ou dossier déposé par l'OCCE pour ses sommes) l'un de 900€ avec comme intitulé DRFIP sécurité routière, le second de 100€ de l'Amicale de l'école de l'Etang.

b) Les coopératives : soldes dus au 31/08/23 :

Intitulé	Solde N
ELEM.LES BRINGELIERS	1 534,35
ELEM.JEAN MACE 97450	1 148,35
ELEM.HENRI MORANGE	1 129,05
ELEM.CAMELIAS 97416	288,00
ELEM.MARIO HOARAU	256,00
ELEM.RAYMOND MONDON A	252,60
ELEM.SAINT-LEU	246,78
ELEM.GRAND FOND	243,20
ELEM.ELOI JULENON	238,93
ELEM.PLATE	228,00
ELEM.GEORGES THIEBAUT	227,16
ELEM.ADELE FERRAND	213,60
ELEM.LEONIDE LE TOULLEC	168,80
ELEM.GERVAIS BARRET	168,80
ELEM.FLEURIMONT 2	168,00
ELEM.COMBAVAS	160,00
ELEMENTAIRE FRANCOISE DOLTO	158,40
MAT.PEYRET FORCADE	142,40
MAT.ETANG	138,40
MAT.SALINE	137,60
ELEM.LA CHALOUPÉ	136,00
ELEM.CHARLES VENDOMELE	136,00
ELEM.PAUL ELUARD 97419	132,00
MAT.STELLA	128,80
ELEM.CAMILLE MACARTY	126,40
ELEM.GUILLAUME	116,00
ELEM.PALMISTES	112,00
MAT.RAOUL FRUTEAU	112,00
ELEM.LES BENJOINS	111,33
ELEM.ESTELLA CLAIN	110,40
MAT.LES CARAMBOLES	104,00

Intitulé	Solde N
MAT.SAINT-GILLES LES HAUTS	101,60
ELEM.POINTE DES CHATEAUX	101,36
ELEM.GRANDE RAVINE	100,00
ELEM.SIMONE VEIL	88,80
ELEM.LOUISE SIARANE	88,00
MAT.EUGENE DAYOT	86,40
ELEM.STELLA MATUTINA	82,40
ELEM.TAN ROUGE	76,80
MAT.HENRI WALLON	74,40
MAT.LAURENT VERGES 97419	73,60
ELEM.SAINT-FRANCOIS PK7	72,00
MAT.ARISTE BOLON	72,00
ELEM.FRANCIS RIVIERE 97420	68,80
MAT.YVONNA BIGOT	64,00
ELEM.BRAS CANOT	60,00
ELEM.ALIETTE HORTENSE	54,26
MAT.BENJAMIN HOARAU	45,60
ELEM.RAOUL FRUTEAU	37,60
MAT.GRANDE FONTAINE	37,60
MAT.RAVINE DANIEL	36,35
ELEM.PITON SAINT-LEU A	36,00
MAT.LA FONTAINE	32,00
MAT.CAROSSE	31,15
MAT.BOIS DE NEFLES 97426	27,20
ELEM.EUGENE DAYOT 97420	24,00
ELEM.JEAN-LUC DALY-ERAYA	20,00
ELEM.BOIS JOLI COEUR	12,80
MAT.LES BOUGAINVILLIERS 97434	10,01
ELEM.PAULE LEGROS	8,80
MAT.RENE MICHEL	8,70
ELEM.BENJAMIN HOARAU	8,00

a. Produits constatés d'avance : Néant

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Cotisations

Nombre de coopérateurs au 31 août 2023	105 526
Cotisation nationale par coopérateur	1,16 €
Cotisation départementale /enfant	1,56 €
Cotisation départementale /enseignant	9,75 €
Cotisation départementale /autre adulte	2,75 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES ET FOYERS COOPERATIFS	210 832,97 €
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	123 048,16 €

4.2 Ventes aux coopératives et foyers coopératifs

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Cahiers compta	0,00 €	0,00 €
Calendriers	1 845 €	1 596,60 €
Autres cessions*	12 250 €	10 977,60 €
TOTAL	14 095,00 €	12 574,20 €

* Ventes Agendas coopératives pour 607€

* Ventes « Guide Maître » pour 35€

* Ventes « Lire C'est Partir » pour 11 598€

4.3 Prestations de service et animations

COMPTE	Exercice clos	Exercice précédent
Souscription à lots		
Assurance	27 212,77 €	27 062,31 €
Remboursements divers	9 002,45 €	9 059,37 €
TOTAL	36 121,68 €	36 121,68 €

4.4 Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ERASMUS +	196 586,00 €	26 228,20 €
Subventions TCO	73 694,23 €	61 766,29 €
Subventions Région	3 046,99 €	0,00 €
Subventions ANCV	696,40 €	139,42 €
Subventions Rectorat		
Subventions Parc National		1 200,00 €
Subventions OFB	6 400,00 €	
Subventions Mairie de St Denis		
Subventions Mairie de St Pierre	17 000,00 €	13 200,00 €
Subvention Ile de France Isautier		2 000,00 €
Subventions Mairie de St Paul	4 017,15 €	2 040,00 €
Subventions Crédit Agricole		
Subventions CGET		0,00 €
Convention Mise à Disposition Locaux		0,00 €
Frais de Gestion sur Subvention	9 649,80 €	12 952,31 €
TOTAL	311 090,57 €	119 526,22 €
Versées aux coopératives	103 029,38 €	271 416,29 €
Aides OCCE AD	2 900,00 €	1 300,00 €
Aides ouvertures de coopérative		0,00 €

4.5 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	*50,85 €
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,00 €
Produits sur exercices antérieurs	0,00 €
Autres produits exceptionnels	0,00 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	** -775,42 €
Autres charges exceptionnelles	0,00 €
Charges sur exercices antérieurs	0,00 €
Résultat exceptionnel	-724,57 €

*Fermetures des Coopératives pour 50.85€

**Majorations 66€ + solde antérieur CRR soit 548.42€

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

5.2 Effectif salarié par l'association ou par la fédération et travaillant dans l'association

TYPE DE CONTRAT	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel détaché par la Fédération	1	1
CES, CEC, CIE, Contrat Emploi-Ville, etc...		
Régime général	2	2
TOTAL	3	3

5.3 Mise à disposition et bénévolat

5.3.1 Mise à disposition de moyens techniques

L'association bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la ville de Saint-Denis de locaux au 18, rue de la gare, Sainte Clotilde d'une valeur de 15 940,87 €/an (révision des loyers mis à jour sur l'exercice 2022/2023).

5.3.2 Bénévolat

Le bénévolat du siège départemental a été évalué à 4 454,84 €/an soit environs 300h.

5.4 Autres engagements hors bilan : Néant

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental.

5.5 Autres aides :

L'OCCE a bénéficié d'une aide totale de l'ORESSSE d'un montant de 300,00 €



Formation OCCE

26 novembre 2022
Formation Ephem'Art

Un nouveau succès pour notre formation in situ animée par Maxime, notre artiste associé !

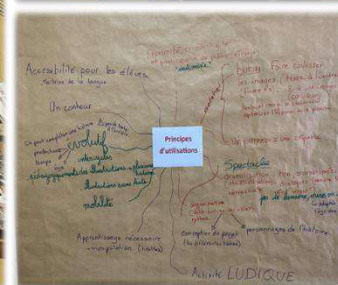
De belles réalisations, un beau travail d'équipe et surtout un excellent moment de partage grâce aux 20 enseignantes qui se sont investies sans compter...même un samedi !!

Formation OCCE

26 avril 2022
Formation Kamishibai

Cette formation inscrite au PAF a réuni 2 mercredis matin 10 enseignants motivés... permettant d'en faire un temps d'échange productif et convivial.

De belles productions ont été réalisées



ACTIF	31.08.2023		31.08.2022		PASSIF	31.08.2023	31.08.2022
	Brut	Amort/Prov	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds associatif (siège départemental)	263 958,07	250 069,24
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	Report à nouveau (coopératives consolidées)	1 551 034,22	1 614 944,98
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	Résultat de l'exercice (siège + coopératives)	119 249,67	-44 880,94
Installations et matériels d'activités	0,00	0,00	0,00	0,00	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	11 423,88	10 243,53	1 180,35	1 901,27	Subventions d'investissement	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	1 934 241,96	1 820 133,28
Prêts OCCE	0,00	0,00	0,00	0,00	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Titres immobilisés	25,50	0,00	25,50	25,50	Provisions pour risques		
Autres prêts	202 988,08	0,00	202 988,08	47 316,40	Provisions pour charges et fonds dédiés	341 052,19	168 135,20
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL PROVISIONS	341 052,19	168 135,20
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	214 437,46	10 243,53	204 193,93	49 243,17	DETTES		
ACTIF CIRCULANT					Emprunts OCCE	0,00	0,00
Stocks de fournitures administratives	0,00	0,00			Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Stocks de fournitures à céder	5 943,50	0,00	5 943,50	3 543,50	Emprunts & dettes financières divers	0,00	1 237,75
Av. et ac. versés sur commande	0,00	0,00	0,00	2 987,36	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	0,00	0,00
Coopératives et usagers divers	1 078,57	0,00	1 078,57	3 407,19	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 507,73	13 214,25
Comptes courants OCCE	0,00	0,00	0,00	0,00	Dettes fiscales et sociales	38 978,54	36 430,96
Autres créances (dont erreurs débitrices)	115 466,59	0,00	115 466,59	103 334,28	Comptes courants OCCE	0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00			Autres dettes (dont erreurs créditrices)	16 213,58	35 605,30
Disponibilités	2 011 987,07	0,00	2 011 987,07	1 911 947,01	Produits constatés d'avance	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	324,34	0,00	324,34	294,23	TOTAL DETTES	63 699,85	86 488,26
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 134 800,07	0,00	2 134 800,07	2 025 513,57	TOTAL GENERAL	2 338 994,00	2 074 756,74
TOTAL GENERAL	2 349 237,53	10 243,53	2 338 994,00	2 074 756,74			

COMPTE DE RESULTAT	OCCE REUNION (Siège + coopés)	
	2022/2023	2021/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	430 012,37	490 083,46
Ventes de produits pour cessions	1 804 072,94	1 750 669,05
Prestations de service et animations	3 014 382,46	2 109 049,63
Subventions d'exploitation	604 337,71	284 411,23
Produits divers de gestion courante	1 832,57	165,49
Utilisation des fonds dédiés	41 016,00	229 888,00
Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5 895 654,05	4 864 266,86
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	1 261 499,23	1 278 199,75
Variation des stocks de fournitures à céder	-2 400,00	-889,00
Achats de fournitures administratives	0,00	0,00
Variation des stocks de fournitures administratives	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	3 903 640,40	3 007 961,98
Impôts et taxes	283,14	534,05
Salaires bruts	51 484,63	48 996,94
Charges sociales	10 964,57	10 458,13
Autres charges de gestion courante	313 436,56	477 556,07
Dotations aux amortissements et dépréciations	35 827,54	56 893,61
Dotations aux provisions et engagements	240 548,99	64 906,20
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	5 815 285,06	4 944 617,73
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	80 368,99	-80 350,87
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières, créance actif immobilisé	1 901,43	1 063,79
Reprises sur provisions	0,00	0,00
Différences positives de change	0,00	0,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 901,43	1 063,79
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Différences négatives de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (II)	1 901,43	1 063,79
RESULTAT COURANT (I + II)	82 270,42	-79 287,08
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	110 225,37	84 048,70
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Reprises sur amortissements et/ou sur provisions	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	110 225,37	84 048,70
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	73 246,12	49 642,56
Sur opération en capital	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et/ou aux provisions	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 246,12	49 642,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	36 979,25	34 406,14
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	119 249,67	-44 880,94
TOTAL DES PRODUITS	6 007 780,85	4 949 379,35
TOTAL DES CHARGES	5 888 531,18	4 994 260,29
Résultat = produits - charges	119 249,67	-44 880,94

Du bilan de l'association avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2023, dont le total est de **2 338 994 €** et du compte de résultat de l'exercice qui dégage un bénéfice de **119 249.67€**

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association qui comprennent :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental ;
- Les comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs adhérents du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif adhérent est tenu d'établir, tous les ans, un Compte Rendu Financier et un compte rendu d'activités).

La consolidation des comptes résulte d'une obligation statutaire. Les comptes annuels consolidés ont été établis à partir de **480** Comptes Rendus Financiers (C.R.F.) de coopératives scolaires et foyers coopératifs au titre de cet exercice.

482 coopératives et foyers coopératifs regroupant **106 072** coopérateurs sont adhérents à l'OCCE dans le département (contre respectivement **477** et **105 526** l'an passé).

Par conséquent, **2** coopératives et foyers coopératifs adhérents (tout comme l'an passé) n'ont pas rempli leurs obligations statutaires.

Elémentaire Centre Flacourt

Maternelle Les Capucines

1. DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées pour l'élaboration des comptes annuels sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E.

1.1. Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement.

- Les immobilisations sont comptabilisées directement en charges ;
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas valorisés ;
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

1.2. Méthodes comptables appliquées par le siège départemental

Le siège départemental tient une comptabilité d'engagement : les éventuelles charges à payer et produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance sont pris en compte pour l'établissement des comptes annuels.

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties.
- Les éventuels stocks de fin d'exercice sont valorisés à l'actif du bilan.

1.3. Retraitements de consolidation

Les opérations entre le siège départemental, les coopératives et foyers coopératifs n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- Les cotisations versées par les coopératives et foyers coopératifs au siège départemental ;
 - Les produits pour cessions achetés par les coopératives et foyers coopératifs au siège départemental
 - Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives et foyers coopératifs.
- De même, les éventuelles opérations entre coopératives et/ou foyers coopératifs n'ont pas été annulées.

2. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE

Fonds associatif : **263 958,07 €**.

Il concerne exclusivement le siège départemental.

Report à nouveau : **1 551 034,22 €**.

Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. consolidés au cours de cet exercice.

Résultat de l'exercice : Bénéfice de + 119 249,67 €

Il concerne à hauteur de 15 158,25 € le siège départemental et à hauteur de 104 091,42€ les C.R.F consolidés.

Autres créances : 115 466,59 €

Elles concernent pour 115 466,59 € le siège et pour 0,00 € les C.R.F consolidés.

Ce dernier montant correspond à la sommation des écarts débiteurs entre total actif et total passif rencontrés dans les C.R.F consolidés.

Les sources de cet écart n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels consolidés.

Autres dettes : 16 213,58 €.

Elles concernent pour 16 213,58 € le siège et pour 0,00 € les C.R.F. consolidés.

Ce dernier montant correspond à la sommation des écarts créditeurs entre total actif et total passif rencontrés dans les C.R.F consolidés.

Il s'agit de sommes perçues de la Mairie de St Denis sur le précédent exercice et de deux organismes (Sécurité Routière + Amicale de l'Ecole de l'Etang) qui n'ont toujours pas été réclamées. Ainsi que les soldes dus au 31/08/2023 aux coopératives, ayant été essentiellement remboursés en début d'exercice suivant.

Disponibilités : 2 011 987,87 €.

Elles concernent à hauteur de 356 861,43 € pour le siège départemental et à hauteur de 1 655 125,64 € pour les C.R.F consolidés, soit en moyenne, environ 3 484,47 € (contre 3 403,31€ pour l'exercice précédent) par C.R.F.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Total des produits : 5 895 654,05 €.

Il concerne à hauteur de 615 150,83 € le siège départemental et à hauteur de 5 280 503,22 € les C.R.F consolidés, soit en moyenne, environ 11 001,05 € (contre 8 967,76 € pour l'exercice précédent) par C.R.F.

Total des charges et résultat net moyen : 5 815 285,06 €.

Il concerne à hauteur de 601 169,44 € le siège départemental et à hauteur de 5 214 115,62 € les C.R.F consolidés, soit en moyenne, environ 10 862,74 € (contre 9 163,92 € pour l'exercice précédent) par C.R.F.

Par conséquent, le résultat net comptable moyen dégagé par C.R.F consolidé s'élève en moyenne à environ +138,30 € (contre - 196,16 € pour l'exercice précédent) par C.R.F.

4. AUTRES INFORMATIONS

Afin de mieux appréhender les relations (financières mais aussi liées aux aides apportées, au contrôle interne mis en place, etc...) entre le siège départemental et les coopératives et foyers coopératifs qui lui sont rattachées, les informations suivantes sont fournies :

LIBELLE	Exercice	Exercice
	2022/2023	2021/2022
Nombre de séances de formation comptable *	12	12
Nombre des participants à chaque séance de formation	22	21
Nombre de Comptes Rendus Financiers contrôlés par les dirigeants de l'association (contrôles sur pièces)	55	60
Nombre de Comptes Rendus Financiers contrôlés et visés par des vérificateurs aux comptes	472	465

* 3 séances/an sur 4 secteurs géographiques soit 12 séances de formation

Encore une fois une année bien remplie. Je ne vais pas vous lire tout le document qui est à votre disposition mais aller à l'essentiel avec quelques chiffres importants qui montre le dynamisme de l'AD974. A vous de poursuivre dans cette voie pour rendre notre école plus accueillante et solidaire à travers toutes nos actions.

Vie des coopératives

Les coopératives scolaires, en promouvant la mise en place de projets, jouent un rôle crucial au sein de notre association. Elles permettent le développement de compétences par l'apprentissage coopératif, le vivre ensemble, la prise de décisions démocratiques..., préparant efficacement nos élèves aux défis de leur future vie d'adultes.

En 2022/2023, le dynamisme financier est à nouveau présent et se caractérise par le versement de nombreuses et nouvelles subventions qui permettent la mise en œuvre de nombreux projets dans les écoles.

Remarques d'ordre général

- ✓ Les conseils de coopérative élèves sont toujours bien rares au sein des classes et des écoles. Les principales raisons évoquées sont le manque de temps, l'absence de formation et le manque de soutien dans l'établissement.
- ✓ Ce sont essentiellement des traces écrites qui relatent les réunions de coopératives et elles sont produites majoritairement par les enseignant.e.s .
- ✓ Les projets coopératifs se sont plutôt situés dans les domaines « culture artistique et littéraire » (39 %), « Lire et écrire » (21 %), « la culture scientifique » (22 %) et l'éducation citoyenne (18 %).
- ✓ Les élèves sont peu associés à la gestion comptable de la coopérative (7 %) ; la raison évoquée est le manque de temps (38 %), le manque de formation (18 %) et d'autres raisons non précisées (44 %).
- ✓ Selon les déclarations des mandataires sur Retkoop, le temps dédié à la gestion de leur coopérative est de 30 h en moyenne par an.
- ✓ Les domaines dans lesquels les mandataires ont eu recours aux services de l'OCCE sont essentiellement la formation (22 %), le fonctionnement comptable et juridique (33 %), l'accompagnement de projets (17 %) et les actions nationales et départementales (7 %).
- ✓ La vie de la coopérative est en moyenne présentée 2.71 fois en conseil d'école.
- ✓ L'analyse des commentaires saisis dans le CRA met en évidence :
 - Une demande de formation pour les mandataires déjà en activité depuis quelques années dans le but de consolider les bases.
 - La qualité de l'outil Retkoop, même si des améliorations sont demandées au niveau de la navigation et de la visualisation à l'écran.
 - La difficulté de mobiliser l'intérêt des collègues sur les projets ou la gestion de l'argent.
 - Le nombre d'heures important consacré à la gestion de la coopérative.
 - La gestion de la coopérative peut être un frein à la pédagogie.
 - L'appréciation de nos actions départementales, notamment Ephém'Art.
 - L'utilité de nos tutoriels.



Coopératives au 31/08/2023

106 072 adhérents

482 coopératives scolaires OCCE

99 762 élèves bénéficient de la coopérative scolaire pour mener des projets

900 élèves aidés financièrement par l'AD 974

360 aides à la gestion quotidienne des coopératives

90 mandataires formés

Retkoop au 31/08/2023

482 coopératives scolaires

45 utilisent Retkoop pour la saisie de leur bilan

415 utilisent presque quotidiennement une ou plusieurs fonctionnalités proposées

22 bilans ont été saisis par l'AD

474 ont fourni un quitus

423 ont saisi leur Compte Rendu d'Activités

Vie départementale

L'association départementale, composée d'une équipe soudée et dynamique, a pour mission :

- *La gestion des coopératives scolaires*
- *L'animation de projets coopératifs*
- *La formation à la pédagogie coopérative*

Elle assure également la vie associative, développe et nourrit les partenariats et participe à la vie de la Fédération Nationale.

Le siège départemental

- ✓ 18 administrateurs bénévoles
- ✓ 8 conseils d'administration dans l'année
- ✓ 5 commissions
- ✓ 1 enseignant détaché
- ✓ 1 secrétaire à temps plein et 1 employée à mi-temps
- ✓ 482 mandataires bénévoles
- ✓ 6 formations inscrites au PAF
- ✓ 6 actions départementales

Partenariats

- ✓ Education nationale
 - Rectorat de la Réunion (convention)
 - EAFC (formations inscrites au Plan Académique de Formation)
 - DAREIC (Erasmus +)
 - CAAECEP (Associations partenaires de l'Ecole)
 - Circonscriptions
- ✓ Partenaires associés aux projets
 - TCO
 - Parc National
 - Mairies
 - Département
 - Région
 - Etat (DEAL, OFB, Politique de la Ville...)
 - Erasmus +
 - La Trousse à Projets
 - JPA/ANCV
- ✓ Autres partenaires
 - MAIF
 - ESPER
 - MGEN
 - MAE
 - ORESSE
 - BRED
 - Lire c'est Partir

Participer à la vie fédérale

- ✓ Participation aux assemblées générales et Interrégionales
- ✓ Participation aux formations nationales
- ✓ Diffusion des informations fédérales aux CAD et aux coopératives

Vie pédagogique

L'action de l'OCCE de la Réunion se situe essentiellement pendant le temps scolaire et s'adresse aux élèves du 1er degré ; elle vise à rendre plus pertinentes les pratiques coopératives dans les situations d'enseignement, à créer un réseau de classes coopératives, à développer la dimension coopérative des projets pédagogiques proposés et vécus par les classes.

Elle travaille à l'amélioration du climat scolaire et au renforcement de son offre de projets spécifiques dans les champs de la culture littéraire, artistique et culturelle, de la culture scientifique, de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

- **Education Citoyenne**

L'OCCE affirme sa volonté de promouvoir un projet d'éducation à la citoyenneté, d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité. L'action de l'association, autour de dispositifs participatifs de la vie associative et notamment les conseils de coopératives, vise à faire de l'École un lieu d'expérimentation de l'agir ensemble coopératif.

Conseil de coop'

2022 / 2023

1 058 conseils de coop'
811 Conseils de coop' école
247 Conseils coop' classe

- ✓ Développer et soutenir les dispositifs participatifs de la vie associative : conseils de coop.
- ✓ Associer les élèves à la vie de l'école.
- ✓ La sommation des CRA montre que les conseils de coop sont encore peu courants au sein des classes et écoles.

Développement durable

2022 / 2023

11 759 élèves bénéficiaires
68 projets Ekol'O du TCO
31 écoles projet OFB
503 élèves inscrits aux 2 projets départementaux EDD
4 projets BIC
1 PEAC Parc National

- ✓ Permettre d'agir en contexte pour le développement durable en s'inscrivant dans les objectifs visés par l'Agenda 21
- ✓ Permettre aux élèves de concrétiser leur engagement, d'exercer leur esprit critique, leur responsabilité dans des projets et des productions qui font sens.
- ✓ De nombreux projets ont été menés, notamment à des partenariats financiers efficaces : TCO, OFB, BIC du Département, PNRUN

L'Agenda Coop'

2022 / 2023

284 agendas coop vendus
24 en cycle 2
260 en cycle 3

- ✓ En se servant d'outil comme l'Agenda Coop et la pédagogie de projet, développer l'estime de soi et des autres ainsi que la coopération dans le travail scolaire pour favoriser l'engagement et la persévérance dans les apprentissages.

Pratiquer des jeux pour coopérer

2022 / 2023

925 élèves bénéficiaires dont
500 en REP
12 malles empruntées

- ✓ Développer la solidarité, la coopération et le respect de l'autre. Utiliser le jeu comme outil de socialisation et d'entraide au service des apprentissages.
- ✓ 16 malles de jeux coopératifs peuvent être empruntées par les coopératives scolaires.

Pratiquer la coopération dans le quotidien de la classe

2022 / 2023

4 566 élèves bénéficiaires dont
2 511 en REP
1795 élèves pratiquent le conseil de coop'
2771 élèves inscrits dans les actions OCCE

- ✓ Utiliser un mode d'intervention éducative permettant à tous les élèves de comprendre les enjeux du travail, les questions soulevées par l'activité de la classe, organiser le travail pour que tous concourent à la réussite de chacun.
- ✓ Pratiquer la coopération dans le quotidien de la classe

- **Education artistique et culturelle**

La participation active et responsable de chacun à des projets qui donnent du sens aux apprentissages scolaires permet aux élèves d'agir et contribue à leur épanouissement.

2022 / 2023

8 classes

200 élèves bénéficiaires dont
100 en REP

Ecole en poésie

- ✓ Action nationale de l'OCCE, en partenariat avec le Printemps des Poètes, visant l'engagement des établissements, des enseignants, des élèves en faveur de la poésie au cœur de l'école.
- ✓ Développer la relation à la langue poétique et littéraire, aux poètes, à l'appropriation du poème par des actes collectifs et personnels de lecture, y compris à haute-voix, fondant un rapport de sens et sensible avec l'écrit.

2022 / 2023

1 118 élèves bénéficiaires

625 élèves se sont retrouvés lors
des 3 rencontres organisées
6 120 € consacrés aux
interventions de l'artiste dans
les classes

Ephèm'Art

- ✓ Action de Land Art et de valorisation par la production et la rencontre entre élèves.
- ✓ Partenariat avec un artiste local pour la formation des enseignants et la mise en œuvre au sein des classes sélectionnées.
- ✓ Valorisation et évaluation de l'action lors des rencontres inter-classes en fin d'année scolaire.

2022 / 2023

2 classes

50 élèves bénéficiaires

1 025 calendriers vendus

Calendrier OCCE

- ✓ Produire un travail d'arts visuels collectif pour illustrer le calendrier national OCCE.
- ✓ Chaque inscription retenue recevra un lot de 25 exemplaires du prochain calendrier.
- ✓ La vente de ce calendrier peut vous permettre de financer en partie les projets pédagogiques de votre coopérative.

2022 / 2023

4 classes

161 élèves bénéficiaires dont
88 en REP

Kamishibai

- ✓ Action liant lecture, écriture, culture, arts... et favorisant les rencontres entre élèves.
- ✓ Valorisation et évaluation de l'action lors des rencontres inter-classes en fin d'année scolaire.

2022 / 2023

48 374 livres commandés

195 coopératives bénéficiaires
2 404 livres vendus par l'AD

Lire c'est Partir

- ✓ Proposer aux coopératives de bénéficier de ce partenariat.
- ✓ Un moyen très économique pour acquérir des livres à 1 €.

- **Formations**

L'action de l'OCCE vise essentiellement la formation des enseignants. Nous avons proposé 4 formations au plan académique de formation, des modules de formation pour l'accompagnement de nos projets afin d'ancrer les pratiques dans le quotidien des classes.



Formations 2022 / 2023

157 enseignants formés

90 nouveaux mandataires

40 néo directeurs

19 enseignants formation Ephèm'Art

8 enseignants formation Kamishibai

- Accompagnement des parents

Information et accompagnement des acteurs de l'éducation.

2022 / 2023

5 469 adultes bénéficiaires dont
3069 en Conseil d'Ecole
2 400 parents impliqués dans des
événements organisés par les
coopératives.

- ✓ Information des parents sur la vie de la coopérative : durant les conseils d'école, informations sur les projets et la gestion de l'argent de la coopérative scolaire qui est obligatoire.
- ✓ Implication des familles dans la vie de la coopérative : participation des parents dans les événements organisés par la coopérative (fêtes de l'école, sorties scolaires, école des parents ...).
- ✓ Une estimation basse à partir des CRA saisis nous permet d'avancer qu'au minimum plus de 5 000 parents ont été impliqués dans la vie des coopératives.

Aide et accompagnement du réseau associatif

L'OCCE de la Réunion travaille à la production de ressources et supports méthodologiques, ainsi qu'à l'exercice d'une solidarité financière permettant à tous les élèves, quel que soit leur contexte de vie, de bénéficier des projets et activités de la classe ou de l'établissement.

- Accompagnement du réseau

- ✓ Apporter aide et conseils aux coopératives scolaires (à distance ou sur place).
- ✓ Mettre en place et contrôler les coopératives scolaires.
- ✓ Accompagner les enseignants à la gestion de projets

Aides et contrôles 2022 / 2023

1 280 aides et conseils aux coopératives
180 rendez-vous téléphoniques
75 rendez-vous physiques
25 contrôles de coop' sur pièces
5 appels minimum par jour x 200 jours

Aides à la gestion 2022 / 2023

173 aides à la gestion de projets
68 projets Lékol'O (TCO)
19 demandes de subvention (cerfa)
39 contrats de mobilités Erasmus
47 projets ANCV/JPA



- Aide financière

- ✓ Agir en solidarité au sein des coopératives : mener diverses actions ayant pour support la coopérative scolaire permettant ainsi la participation des élèves à toutes les activités sans exception
- ✓ Aide financière de l'OCCE de la Réunion : une ligne budgétaire est prévue chaque année pour aider les projets des coopératives.
- ✓ Financement d'interventions d'artistes au sein des classes par l'AD

- Communication

- ✓ Site internet mis à jour régulièrement qui enregistre 834 visiteurs du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.
- ✓ Page Facebook pour nos actualités au jour le jour.
- ✓ Newsletters « L'infoCoop Réunion » pour maintenir une information régulière.

Aides financières 2022 / 2023

18 projets initiés par les coop'
3 050 € d'aides accordées
450 élèves bénéficiaires
18 classes bénéficiaires de l'intervention de l'artiste
6 120 € d'aides accordées
454 élèves bénéficiaires

Communication 2022 / 2023

834 visiteurs de notre site internet
4 381 vues enregistrées dont 658 pour l'espace mandataire
8 newsletters envoyées aux 482 coopératives
738 followers Facebook
20 publications Facebook



Comme vous avez pu le constater, cette année a été encore une fois riche en propositions de formations, de projets, d'échanges et d'aides financières. L'AD974 forte de son dynamisme poursuit sa route avec comme ambition d'apporter son soutien au plus grand nombre à travers une démarche de coopération pour la réussite de tous les élèves. Merci pour votre soutien à ce succès, merci d'être nos relais dans vos écoles auprès de tous les collègues. Diffuser l'information de tout ce qui se fait au sein de l'AD974 participe à sa réussite. Merci pour votre écoute et que 2024 nous apporte dynamisme, solidarité et réussite.

	CHARGES	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Projet Budget 2024/2025
60630000	FOURNIT ENTRETIEN & PETIT EQUIP	2 500,00	1 050,27	2 000,00	2 000,00
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 500,00	2 014,90	2 000,00	2 500,00
60370000	VARIATION STOCK FOURNITURE A CEDER	-500,00	-2 400,00	-500,00	-1 500,00
60610001	EAU	100,00	0,00	100,00	100,00
60610011	ELECTRICITE	500,00	0,00	500,00	500,00
60700008	ACHATS / CESSION	6 000,00	1 633,60	6 000,00	3 000,00
61100000	SOUS TRAITANCE GENERALE	500,00	451,36	500,00	500,00
61350000	LOCATION LOCAUX/MOBILIER/CAMION	13 000,00	335,45	500,00	500,00
61500000	ENTRETIENS ET REPARATION	200,00	32,67	250,00	250,00
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	31 000,00	28 181,16	31 000,00	32 000,00
61810008	CHARGES DES ACTIVITES EDUCATIVES	8 150,00	8 266,50	8 500,00	10 000,00
61820000	DOCUMENTAT° GENERAL ET PEDAG (A&E)	500,00	139,90	500,00	500,00
62260000	HONORAIRES ET VACATIONS	12 000,00	10 991,04	13 000,00	13 000,00
62371000	EDITIONS DE L'ASSOCIATION	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62380000	POURBOIRE, DONS, CADEAUX	100,00	5,40	100,00	100,00
62430000	TRANSPORT MATERIEL, LIVRAISON	1 000,00	325,26	1 000,00	2 000,00
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	12 000,00	12 170,80	12 000,00	15 000,00
62570000	ACCUEIL RECEPTION HEBERGEMENT	2 500,00	2 236,85	3 000,00	3 000,00
62610000	FRAIS POSTAUX	3 000,00	778,01	1 500,00	1 000,00
62650001	TELEPHONE	1 800,00	1 338,05	1 500,00	1 500,00
62700000	SERVICE BANCAIRE	50,00	165,99	50,00	50,00
62811009	COTISATION VERSE A LA FD	130 000,00	123 048,16	135 000,00	145 000,00
62830000	COT A D'AUTRE MVTS (HORS OCCE)	600,00	410,62	600,00	600,00
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 200,00	283,14	1 000,00	1 000,00
64110000	SALAIRE BRUT	50 000,00	51 484,63	52 000,00	53 000,00
64510000	COTISATION SECURITE SOCIALE	7 500,00	8 007,92	8 500,00	9 000,00
64530000	COTISATIONS CAISSE DE RETRAITE	3 000,00	1 942,79	2 000,00	2 500,00
64540000	COTISATION PREVOYANCE	500,00	316,26	500,00	500,00
64710000	PRESTATIONS DIRECTES	500,00	0,00	300,00	200,00
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	350,00	307,60	350,00	350,00
64800000	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	400,00	390,00	400,00	400,00
65000008	AUTRES CHARGES COURANTES	50,00	0,00	50,00	50,00
65700008	SUBV REVERSEES OU A VERSER AUX COOP	200 000,00	103 029,38	220 000,00	225 000,00
65850000	AIDE OCCE	5 500,00	2 950,00	3 000,00	4 000,00
65800000	AIDE NON REMBOURSABLE	0,00	11,82	0,00	0,00
65800018	AIDE AU DEMARRAGE DES COOP	500,00	0,00	300,00	500,00
67200000	CHARGES SUR EXO ANTERIEUR	100,00	0,00	100,00	100,00
67180000	AUTRES CH EXCEPTIONNELLES	200,00	775,42	200,00	200,00
68112000	DOTATION AUX AMORT DES IMMO	2 000,00	720,92	2 000,00	2 000,00
67130000	DONS	0,00	0,00	0,00	0,00
68170000	DOT PROV ACTIF CIRCULANT	100,00	0,00	100,00	100,00
68940000	ENGAGEMENT A REALISER SUR SUB	0,00	240 548,99	0,00	0,00
	Total des charges	500 900,00	601 944,86	511 400,00	532 000,00

	PRODUITS	Budget 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Projet Budget 2024/2025
70700000	PRODUIT DE CESSIONS	17 000,00	14 095,00	17 500,00	20 000,00
70800008	PRODUIT DES ACTIVITES ANNEXES (RBMT FD)	10 000,00	9 002,45	11 000,00	13 000,00
74110000	SUBVENTIONS COOPERATIVES	210 000,00	300 744,37	210 000,00	215 000,00
74161000	SUBV FONCTIONNEMENT AD	16 000,00	10 346,20	15 000,00	15 900,00
75600000	COTISATIONS PERCUES	210 000,00	210 901,47	220 000,00	230 000,00
75800000	PRODUIT DIVERS DE GESTION	100,00	13,44	100,00	100,00
75810038	COT ASSURANCE RECU DES COOP	31 000,00	27 212,77	31 000,00	31 000,00
76000000	PRODUITS FINANCIERS	700,00	453,79	400,00	500,00
76210000	INTERETS SUR EPARGNE	700,00	1 447,64	1 000,00	1 500,00
77180008	PRODUIT FERMETURE CPTÉ COOP	500,00	50,85	500,00	200,00
77800000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200,00	0,00	200,00	100,00
77200000	PRODUIT SUR EXERCICE ANTERIEUR	0,00	0,00	0,00	0,00
78110000	REPRISE DEPRECIATION	200,00	0,00	200,00	200,00
78174000	REPRISE PROV CLIENTS	0,00	0,00	0,00	0,00
78940000	REPORT SUBVENTION NON UTILISEES	0,00	41 016,00	0,00	0,00
79100000	DIVERS	4 500,00	1 819,13	4 500,00	4 500,00
	Total des produits	500 900,00	617 103,11	511 400,00	532 000,00

Conseil d'administration
de l'OCCE de la Réunion

Le bureau

<i>Présidente</i>	Tatiana GIGANT	<i>Vice-présidente</i>	Josie YUS
<i>Secrétaire général</i>	Patrick ARNOULD	<i>Secrétaire adjointe</i>	Frédérique PANIANDY
<i>Trésorier</i>	Thierry ALPOU	<i>Trésorière adjointe</i>	Caroline GUICHARD

Les membres

Clémencia ALAMELOU	Valérie BOURGOIN	Magalie DAMBREVILLE	Agnès NAVARO
Fabienne BARBIN	Nelcy CICCOLI	Coralie LATCHOUMANE	Gérard ROULLIN
Isabelle BOISSIERE	Fabienne COUCHAT	Patricia MURAT	Valérie SAINTE ROSE BEGUE

Les membres d'honneur

Les membres fondateurs

Marcel BAUM	Jean CERVONI	Ruben FONTAINE	Hélène GERARD
Hélène BAUM	Marie Claude SOUBOU	Alix HOAIR	Serge LAROCHE
Louis CHEYNET	Max RIQUEBOURG	Raymond MONDON	Olivier PAYET

Renouvellement du conseil d'administration

SORTANTS EN 2024	SORTANTS EN 2025	SORTANTS EN 2026
Thierry ALPOU	Clémencia ALAMELOU	Patrick ARNOULD
Fabienne BARBIN	Valérie BOURGOIN	Nelcy CICCOLI
Isabelle BOISSIERE	Fabienne COUCHAT	Tatiana GIGANT
Caroline GUICHARD	Magalie DAMBREVILLE	Patricia MURAT
Agnès NAVARO	Fabienne COUCHAT	Gérard ROULLIN
Frédérique PANIANDY	Poste vacant	Valérie SAINTE ROSE BEGUE
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant

625 élèves se sont retrouvés lors des 3

rencontres organisées dans le Nord, l'Est et l'Ouest de l'île ! Ils ont ainsi pu réinvestir les notions de Land Art apprises durant l'année scolaire dans le cadre de notre action départementale Ephém'Art ! Nous sommes toujours étonnés par leur créativité, leur enthousiasme, leur travail d'équipe et la qualité de leurs productions ! De magnifiques journées qui nous encouragent à proposer cette belle action départementale depuis + de 10 ans 😊
Bravo à tous!

